



Qu'est-ce que le Programme de conseils juridiques indépendant?

Le Programme de conseils juridiques indépendant aide les victimes de violence à caractère sexuel et de violence conjugale qui veulent explorer leurs options juridiques ou qui sont actuellement dans une procédure judiciaire liée à leur expérience de violence. Le Programme permet aux victimes d'obtenir gratuitement un avis et des renseignements juridiques en toute confidentialité afin de les aider à prendre des décisions éclairées.

Le Programme de conseils juridiques indépendant est confidentiel et offert autant aux résidents qu'aux non-résidents du territoire, pourvu que l'incident se soit produit au Yukon, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur genre, que l'incident soit survenu récemment ou il y a longtemps.

Comment obtenir gratuitement un avis juridique?

Le Programme de conseils juridiques indépendant est offert par les Services aux victimes qui vous aiguilleront vers un avocat indépendant que vous pourrez consulter de façon confidentielle.

Appelez les Services aux victimes au 1-800-661-0408, poste 8500, ou visitez l'un de nos bureaux situés à Whitehorse, à Watson Lake ou à Dawson.

ou

Vous pouvez demander à une travailleuse sociale en qui vous avez confiance de contacter les Services aux victimes pour vous.

On vous demandera de remplir un simple formulaire d'admission. Le personnel des Services aux victimes pourra vous aider au cours de ce processus.

Que se passe-t-il ensuite?

1. Si vous êtes admissible au Programme de conseils juridiques indépendant, nous vous communiquerons le nom d'un avocat indépendant qui pourra vous fournir un avis et des renseignements juridiques.
2. Une fois que vous avez été jumelé à un avocat, les Services aux victimes lui fourniront votre nom et un numéro de référence. Vous recevrez également ce numéro de référence ainsi que le nom et les coordonnées de l'avocat.
3. Vous ou votre travailleuse sociale devrez appeler l'avocat pour organiser une rencontre. Vous avez initialement droit à deux heures de consultation. Si vous avez besoin de plus de temps ou de conseils dans un autre domaine du droit, vous pouvez communiquer avec les Services aux victimes pour obtenir deux heures de consultation supplémentaires.
4. Les Services aux victimes ou votre travailleuse sociale feront un suivi auprès de vous.

Nos coordonnées

Courriel	victim.services@yukon.ca
En personne	Bureaux des Services aux victimes de Whitehorse, Watson Lake et Dawson
Téléphone	867-667-8500 ou 1-800-661-0408, poste 8500
Site Web	yukon.ca